

## **Objet : relevé de conclusions de la COPEC du vendredi 16 janvier 2015**

### **1. Résultats des échanges entre les participants**

Après les attentats terroristes, un besoin général de dialogue et d'écoute citoyenne s'exprime dans la population. Il faut des lieux et des temps consacrés pour faire vivre la démocratie : les écoles, les mairies, les centres sociaux.

Les priorités et enjeux suivants ont été notamment soulevés :

- réexpliquer aux publics vulnérables la signification des principes républicains, et défendre plus rigoureusement la laïcité ;
- rassurer les communautés en dénonçant le risque d'amalgame. La crainte de la stigmatisation et de la montée des actes hostiles aux musulmans s'est exprimée fortement au sein de la population musulmane. A noter que la communauté chrétienne s'est elle aussi inquiétée du risque d'amalgame entre islam et islam radical et a rappelé la nécessité d'une application stricte de la laïcité.
- être plus vigilant sur les phénomènes de discriminations : en 2014, le défenseur des droits n'a jamais été saisi pour un motif lié à la discrimination ethnique. Cela n'est pas forcément un signe positif, et traduit probablement soit l'ignorance de l'existence du défenseur des droits, soit un découragement et le renoncement à saisir cette institution.
- les institutions républicaines sont mises à l'épreuve, notamment l'école, envers laquelle les attentes sont considérables, même si l'école ne peut pas tout, y compris remplacer les parents. C'est pourquoi des actions de soutien à la parentalité s'imposent comme une priorité absolue.
- les politiques sont invitées à se remettre en question : la politique de la ville en particulier est dénoncée pour son inefficacité et son gaspillage. Il y a dans les quartiers prioritaires un manque d'écoute et de relais. Il faut introduire plus de responsabilisation et d'implication des habitants, qui ont un profond sentiment d'abandon.
- le monde économique a lui aussi été ébranlé par les événements récents. Le besoin de dialogue a traversé de nombreuses entreprises au point que l'on peut parler d'une « semaine blanche » pour l'économie. La question de la laïcité au sein des relations de travail se pose également.
- les phénomènes de radicalisation, qu'ils relèvent de dérives individuelles ou de causes sociales, se fondent sur l'abandon économique, social, culturel, de certains quartiers. Il faut à tout prix briser la logique d'enfermement sur laquelle prospère la radicalisation. La lutte contre le chômage, la pauvreté et l'absence de perspectives d'insertion professionnelle durable sont donc dans cette optique des enjeux déterminants.

### **2. Actions de suivi**

#### **a) à très court terme : répondre au besoin de dialogue**

*Proposition 1* : organiser sous 15 jours une ou plusieurs sessions extraordinaires des actuels conseils d'habitants, en invitant les représentants des communautés religieuses et les associations de lutte contre les discriminations, sur les questions qui ont suivi les attentats : le ressenti local après les événements ; les attentes et les besoins ; le risque d'amalgame. A terme, ce type d'action pourra être pérennisé au travers des conseils citoyens.

*Proposition 2* : dans les quartiers prioritaires sensibles à la radicalisation, organiser des rencontres et des conférences avec des personnalités médiatiques du monde associatif, intellectuel, religieux, de la société civile, ayant des témoignages marquants à apporter sur la réalité de la radicalisation.

#### **b) à moyen terme : assurer la supervision de la lutte contre les discriminations**

La lutte contre les discriminations (LCD) nécessite un pilotage efficace : la COPEC peut être considérée comme le comité de pilotage général permettant d'impulser les démarches, d'établir les bilans des actions mises en œuvre, de partager et de valider les dispositifs mis en place. Toutefois, sa configuration ne se prête pas à un pilotage opérationnel des actions.

Il est donc proposé la **constitution d'un « groupe ressources »** pour maintenir la dynamique de LCD dans le département et rendre compte au comité de pilotage des actions mises en œuvre :

- création du groupe ressources en COPEC ;

- composition : DDCSPP, FDSC, LE, MOUS des collectivités inscrites en contrats de ville, MDFE, Éducation nationale, CCI et personnes qualifiées selon l'agenda et les priorités ;

- missions : assurer la supervision des actions en matière de LCD, avec comme objectif l'amélioration du cadrage et la professionnalisation des intervenants ; multiplier les lieux d'écoute et d'échanges sur la base d'un travail de proximité qui pourrait s'appuyer sur les centres sociaux, les associations de quartiers, les associations à implantation plus larges, communales, intercommunales ou départementales ; répertorier les outils existants pour la LCD (y compris des personnes) ;

- communication : promotion d'un partenariat de la COPEC avec les médias, pour valoriser le travail réalisé sur le terrain (ex : réseau parentalité, lutte contre les violences faites aux femmes...).

A noter l'expérimentation en cours dans le département des Ardennes et portée par la FDSC et la MOUS de Charleville-Mézières, sur la « participation citoyenne dans le cadre de la LCD ». Un état des lieux sur le déploiement de cette action, qui concerne 5 sites pilotes en France dont le département des Ardennes, doit être préparé et être transmis à la DDCSPP.

### **c) Thématiques LCD à renforcer dans l'écriture des prochains contrats de ville**

- Éducation / formation : actions spécifiques au sein du système scolaire (Éducation nationale et dispositifs en renforts, dans les zones prioritaires, + PRE, CLAS...), les questions d'éducation populaire – "*deuxième école du vivre ensemble*" (coordination avec secteur associatif notamment, travail sur la qualité des PEDT...), et l'intégration de la LCD dans les formations proposées (ex BAFA, apprentissages...);

- Apprentissage de la citoyenneté : à conduire en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'ONAC à travers le devoir de mémoire (actions dans le cadre du Centenaire et du 70ème anniversaire de la Libération) en visant les établissements classés en REP et REP+ (mettre l'accent sur la typologie et diversité de l'armée de Libération : coloniaux et métropolitains, FFI et FFL ; Libération des camps de concentration)

- Parentalité : soutenir la parentalité, en partenariat avec les centres sociaux et l'EN ; comment apprend-on à être parent ?

- Lutte contre les violences faites aux femmes : conforter les réseaux existants, sensibilisation et lien avec forces de l'ordre pour détection des problèmes de radicalisation ;

- Service civique : promouvoir auprès des structures agréées les missions en relations avec la LCD ;

- Laïcité/connaissance des religions : faire connaître la réalité des messages religieux pour en désamorcer les interprétations radicales ; expliquer la signification historique et politique de la laïcité et sa place dans le fonctionnement des institutions.

- Travailler sur les groupes sociaux les plus désavantagés : promotion de la connaissance de l'autre ;